

Les festivités du 14 juillet dans notre commune

La commune renouvelle, cette année, les festivités du 14 juillet sur le site du château de Javarzay.

A partir de 17h, les enfants pourront s'amuser sur des structures gonflables.

Des tables et des bancs seront à disposition pour un pique-nique en famille et/ou entre amis.

La collectivité offrira le pain, le vin, l'eau et le tourteau fromager.

Ce moment de convivialité sera accompagné d'une animation musicale et **d'un bal, sans oublier, bien sûr, le feu d'artifice !!!**



Terre Saine, votre commune et vous

La charte "Terre Saine" a comme but la réduction de l'utilisation des pesticides. Cependant on devrait y ajouter « tout ce qui est plus favorable à la nature », par exemple une consommation d'eau raisonnée.

Économiser l'eau est bon pour la planète et aussi pour le portefeuille ! Pour optimiser votre arrosage, il est important de bien choisir vos heures d'arrosage, soit très tôt le matin ou tard le soir. Comme ça, on évite la perte à cause de l'évaporation. N'oubliez pas de consulter la météo. Si des précipitations sont prévues le lendemain, il sera inutile d'arroser votre jardin.

Arrosez vos plantes à la racine : elles devront puiser leurs ressources en profondeur, ce qui les renforcera davantage.

Pensez à récupérer l'eau de pluie. Vous n'y trouverez que des avantages : l'eau de pluie est gratuite, très appréciée de nos plantes car elle contient très peu de calcaire, et est toujours à température ambiante.

Pour info, à la date du 26 juin,

381 communes de

l'ex-région « Poitou-Charentes »

étaient signataires de la charte

Terre Saine « Votre commune sans pesticide » et 22 communes, dont **Chef-Boutonne**, avaient **3 papillons**.

Un site à consulter pour plus d'infos :

www.terresaine-poitou-charentes.fr



Pour passer une agréable journée

Pourquoi ne pas aller à la pêche à l'étang communal, une journée ou plus, pour se détendre? En plus, pas de question à se poser ; en **juillet et en août**, il n'y a **pas de jour de fermeture**. Ouverture dès 7 h.

Les cartes journalières et annuelles **sont en vente** chez les dépositaires suivants : Le Sèvre, les boulangeries Maître et Vacher, Mag'Presse et Stock-Fouille ainsi qu'à la mairie.

Merci à ces commerçants pour leur collaboration.

Le règlement 2017 est consultable sur les

panneaux d'affichage à l'étang, à la mairie ainsi que

sur le site internet de la commune :

www.chef-boutonne.fr



Un fléau sous nos pieds !!

Nous nous sommes tous entendus dire un jour que marcher dedans portait bonheur ! mais personne n'aime être obligé de nettoyer ses chaussures souillées par des crottes de chien.

Les propriétaires de canidés doivent prendre conscience qu'il est essentiel et respectueux de laisser un environnement propre en ramassant les déjections de leur(s) compagnon(s) à 4 pattes lors des ballades quotidiennes.

Il est aisé de prévoir un « sac à crottes » pour son toutou. Certains maîtres n'hésitent pas à laisser la barrière ouverte afin que « Kiki » aille tout seul se soulager sur le trottoir ou le chemin d'à coté.



Pensons aux autres et laissons nos chemins, nos trottoirs et nos prairies agréables à arpenter.

Et si on y allait ...

À la piscine communautaire bien sûr !!!

Voici ses **horaires d'ouverture** pour cet été :

- **jusqu'au 7 juillet**, les **mercredis et dimanches de 15h à 19h**

- **et du 8 juillet au 3 septembre (inclus)**, comme ci-dessous :

Lundi	FERMETURE	FERMETURE
Mardi	10h30 - 12h15	15h - 19h
Mercredi	FERMETURE	15h - 19h
Jeudi	FERMETURE	15h - 19h
Vendredi	FERMETURE	15h - 19h
Samedi	FERMETURE	15h - 19h
Dimanche	10h30 - 12h15	15h - 19h

A noter que **5 nocturnes** sont programmés : les **vendredis 21 juillet, 28 juillet, 4 août, 11 août et 18 août**.

Pour tous renseignements complémentaires, **contact** : tél 05.49.27.32.52 ou piscines@paysmellois.org

La rue Kennedy bientôt fermée à la circulation

Les travaux de renouvellement de l'adduction d'eau ont débuté depuis mai, avec des interventions sur les trottoirs et dans les parties privées. **A partir du 10 juillet, la rue sera totalement fermée** pour permettre à l'entreprise Véolia de changer les canalisations sous la chaussée. Elle devrait de nouveau être ouverte début août.

Médaille de Bronze et Trophées...

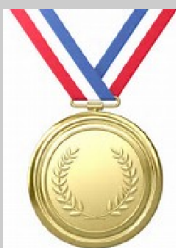
Chaque fin d'année scolaire, la commune remet **des trophées sportifs** à des jeunes sélectionnés pour leurs engagements et leurs résultats au cours de la saison, sur proposition des responsables des différents clubs.

Le **FC Boutonnais** a souhaité mettre à l'honneur **l'équipe U14 PH** qui termine 4ème de son championnat au niveau régional soit 14 joueurs et 3 éducateurs. Ces récompenses ont été remises à l'occasion du All Stars Game, le 24 juin, devant un nombreux public.

Quant au **club de Judo**, il a souhaité récompenser **un groupe de benjamins** pour leur engagement dans la compétition niveau Départemental / Régional : Pierre Augustin, Leny Bah-Tirbois, Emilie Beaudouin, Esteban Calandrau, Axel Loret et Mae Moynard. C'est lors du gala de judo, du 10 juin, que les trophées ont été remis à ces judokas devant un public chaleureux de parents, grands-parents et amis.

Félicitations à tous ces jeunes sportifs et remerciements à leurs éducateurs.

C'est également à l'issue du gala de judo, que Fabrice Michelet, maire, a remis **une médaille, échelon Bronze, de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Sandrine Faure**, pour son implication au sein du club de judo depuis 1991, soit plus qu'un quart de siècle. Elle est aussi membre du CA du Foyer Culturel. **Bravo à elle.**





Objectif : Brume et Maisons Fleuries !

Comme nous vous l'indiquions dans le Couleur à la Une du mois de mai, le thème du concours Photos 2017 est : « **La brume** ».

Il vous reste encore quelques jours pour déposer vos clichés à la mairie. **La date limite étant le 10 juillet.**

Le concours des Maisons Fleuries est toujours mis à l'honneur parallèlement à celui du concours photos. **Un jury d'élus** parcourra les rues de notre commune, 2 fois cet été pour identifier les façades, balcons et jardins avantageusement fleuris et visibles de la voie publique.

Comme chaque année, une cérémonie récompensant les lauréats de ces 2 concours aura lieu à la rentrée.

Vous trouverez les règlements à la mairie ou sur www.chef-boutonne.fr

« Tempête » sur la Boutonne et ses affluents

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne (S.M.B.B) organise une tranche de travaux pour **effacer les dégâts** causés aux berges de la Boutonne et de ses affluents par **la tempête du 6 mars** (arbres arrachés et tombés en travers de la rivière ou sur les parcelles). Il propose aux propriétaires concernés la signature d'une convention de partenariat pour procéder à la remise en place de ces souches, en bénéficiant d'une **subvention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 60% du coût TTC** de l'opération, les 40% complémentaires restant à charge des propriétaires des arbres. Les travaux se dérouleront sur l'été 2017. **Contact** pour plus de détails : Pascal Voix au 06.30.69.03.57 ou pascalvoix.smbb@orange.fr

Toujours des expositions au Château

Deux artistes exposent durant le mois de Juillet au château de Javarzay, poursuivant ainsi la saison qui a débuté le 15 avril.

- **Jusqu'au 9 juillet : Lidwine Titli** présente ses collages et son univers qu'elle a intitulés « Equanimité ». Originalité, flamboyance et représentation de l'humain, donnent à sa présence une émotion totale qui laisse un souvenir très profond à chaque visiteur.

- Puis **du 14 au 30 juillet : Henri Manguy** propose en photographies les lieux de son enfance, et l'endroit qu'il aime tout particulièrement en France, la forêt de Brocéliande.

Ensuite, **une exposition** proposée par le Pays d'Art et d'Histoire autour du gothique flamboyant et de la renaissance intitulée « **1500 en Mellois, du Moyen-Age à la Renaissance** » se tiendra **du 5 août au 1^{er} novembre**. Cette exposition permettra une découverte de l'architecture et de l'histoire durant cette époque qui a bouleversé les hommes. **Son vernissage** aura lieu le vendredi 4 août à 18h, animé par un concert de viole de gambe. A cette occasion, la programmation complète ainsi que la publication « Laissez-vous conter... » seront présentées. En parallèle de cette exposition, **trois visites** animées du château, édifice emblématique du territoire sud Deux-Sèvres et de l'église Saint-Chartier, par un guide conférencier du PAH, sont programmées (voir l'agenda), ainsi que des conférences, visites et animations lors de la **journée « phare » du 14 octobre**.

Chef-Boutonne encourage le travail des artistes et accueille ceux qui proposent des repères historiques, **venez nombreux pour les découvrir, gratuitement, au Château.**



Ah ! les Drones...

Vous avez pu peut-être voir, en juin, un drone voler sur Chef-Boutonne.

Il s'agit tout simplement de la concrétisation d'un **projet commun entre la commune et le lycée Jean François Cail**.

En effet, en janvier dernier, la région Nouvelle Aquitaine a lancé un **appel à projet pour l'utilisation du drone dans la ville**. Le lycée JF Cail a donc contacté la mairie pour élaborer un projet. L'idée principale était de coupler ce projet avec la marque « Petites Cités de Caractère ». Après discussion, le choix s'est porté sur le fait de travailler sur le circuit « Découvrez notre patrimoine à vélo », que nous avons mis en place en 2015, qui avait, à l'époque, remporté un grand succès.

Le drone va filmer le circuit et les monuments des 34 points d'étape, permettant de valider les objectifs des élus qui sont les suivants :

- donner la possibilité à tous de parcourir le circuit,
- faire connaître d'une autre manière, notre commune et notamment au sein du réseau « Petites Cités de Caractère »,
- innover en matière de communication,
- concrétiser et pérenniser le circuit. Les vols ne reprendront qu'en septembre.

Un réseau de convivialité

Améliorer la qualité de vie des personnes âgées isolées : c'est le but du réseau de bénévoles, « **Voisin'Âges** », mis en place par le CLIC et la MSA. Concrètement, des bénévoles rendent visite aux personnes seules ou en rupture de lien social, pour discuter, se promener, jouer... **Vous vous sentez seul(e)** ou vous connaissez une personne qui voudrait recevoir les visites d'un bénévole, n'hésitez pas. De plus, **pour compléter l'équipe de bénévoles, le réseau** recherche des hommes et des femmes à l'écoute de leur prochain. Ceux qui intègrent le réseau bénéficient d'une formation pour remplir leur mission et sont soutenus par des professionnels. **Plus de détails au CLIC** (05.49.29.79.79) ou à la **MSA** (05.49.06.72.55).

Des accès facilités pour les familles

Avant l'été, nous faisons le rappel habituel relatif à la reconduction sans changement, de **deux aides** que vous connaissez bien :

L'aide « PISCINE » permet 10 entrées gratuites pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans inclus, sous condition de ressources inchangées par rapport à 2016-2017, gratuité aussi pour un parent accompagnateur d'un enfant de moins de 10 ans, **valable du 8 juillet au 3 septembre 2017**.

L'aide « CINEMA » est menée en partenariat avec l'Association Ciné-Chef. Le but est de permettre aux enfants de voir des films dont la programmation est adaptée au jeune public (y compris en 3 D), surtout durant les vacances scolaires.

Elle offre 4 places gratuites par enfant (jusqu'à l'âge de 16 ans inclus), sous condition de ressources inchangées, gratuité pour un parent accompagnateur d'un enfant de moins de 10 ans, et valable **pour la période du 8 juillet 2017 au 7 juillet 2018**.

Vous souhaitez en savoir plus ou vous inscrire pour bénéficier d'une carte pour les 2 activités ? Rendez-vous rapidement au CCAS (mairie de Chef-Boutonne) avec une photo d'identité et un justificatif de quotient familial de la CAF.

Parents, soyez vigilants ! courant juin, **un dépliant** a été remis à votre enfant à l'école ou au collège, annonçant **les aides Pass'sport et Loisirs** pour la rentrée 2017/2018.



Le Chœur Vesnianka de Kiev à Chef-Boutonne

Du 6 au 13 juillet, les Eurochestreries auront lieu avec, le 8 juillet à 20 heures 30 dans l'église Notre-Dame, un concert de ce chœur ukrainien.

L'Orchestre à Vent de Niort (OVNI), qui organise les Eurochestreries, veut diffuser de la musique classique en milieu rural.

Le chœur « Vesnianka » est composé d'une cinquantaine de jeunes. Leur répertoire est constitué de morceaux de Léo Delibes, Raimonds Pauls, Serge Rakhmaninov, Felix Mendelssohn, Wolfgang Amadeus Mozart...

Sans doute, vous trouverez des morceaux à votre goût.

N'hésitez pas à y assister le 8 juillet, à 20h30, église Notre-Dame.

De plus, l'entrée est gratuite.

Préparez vos Santiags !

Une nouvelle activité arrive à partir du 4 septembre à Chef-Boutonne : **la Okies Country Dance.**

Vous pourrez venir essayer et **pratiquer la danse country, tous les lundis** (sauf vacances scolaires) de 19h à 20h, salle Camille Ricard au Centre Culturel.

Pour tous renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à contacter M. Ragonnaud, président de l'association Okies Country Dance au 06.08.86.66.72.



Info utile : lorsque vous perdez des clés, un portefeuille, une paire de lunettes, un jouet... pensez à contacter la mairie pour savoir si vos objets n'y ont pas été déposés.

Des horaires d'été à la mairie

Entre le 17 juillet et le 1er septembre, les horaires d'ouverture des services administratifs de la mairie seront modifiés. Ce changement pendant la période estivale a été validé en Conseil Municipal, le 20 mars, comme suit :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h30 à 17h et
- les mercredis de 8h30 à 12h30.

De plus, la mairie sera fermée, le lundi 14 août.



Autour d'Astor Piazzolla et de Darius Milhaud

Dans le cadre des « **Estivales d'Artenetra 2017** », le mercredi 2 août, dans l'église Notre-Dame, à 20h30, le 'Fratres trio' propose un concert.

Astor Piazzolla est considéré comme le musicien le plus important de la seconde moitié du XX^{ème} siècle pour le tango, tandis que le style de Darius Milhaud est un mélange de lyrisme et de gaieté qui emprunte beaucoup aux musiques folkloriques et au jazz.

Le « **Fratres Trio** », composé de **Fedor Rudin, violon, Florian Noack, piano et Hayrapet Arakelyan, saxophone**, est salué par la critique comme « **une nouvelle génération de musique classique** » pour leur combinaison originale. Il s'est distingué notamment à la Compétition Internationale de Musique de Chambre à Illzach (Alsace).

Voilà une occasion à ne pas manquer : **un concert de qualité et trois artistes renommés, le 2 août, à 20 heures 30, église Notre-Dame.**

Deux nouveaux commerces

Avec 2 points communs : ils sont tous les deux situés Place Cail et ont tous les deux ouvert en juin.

Institut de Beauté : Virginie Balland a ouvert son Institut « **Aux mains d'Aurélyne** » le 6 juin, au n°7. Elle propose tous les soins de beauté et la vente de produits. Les heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 13h30. Tél 05.49.29.19.16.

Installations de sécurité : la **Sarl KCR Service**, dont Kris Brown en est le responsable, est installée depuis le 1^{er} juin au n°3, et emploie 5 personnes. Ses principales activités sont l'installation de divers systèmes de sécurité variés et d'automatisation d'accès. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 10h à 18h. Tél 05.49.07.70.66.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une pleine réussite de leurs activités.

La fête aux livres dans une Boîte à Livres

Pour célébrer leur 100^{ème} anniversaire, les Lions Clubs lancent l'opération « **Boîte à livres** » et s'impliquent dans une grande cause nationale : « **Agir pour la lecture ; Vaincre l'illettrisme** ».

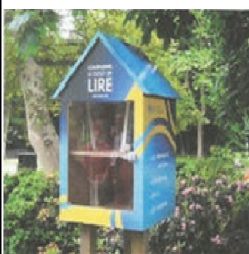
Le club de Melle a décidé d'en offrir une à la commune de Chef-Boutonne. Elle sera donc prochainement installée dans **le parc de la mairie**, par les agents municipaux avec l'aide de membres du Lions. Le lieu d'implantation a été choisi du fait de sa proximité avec les écoles et une aire de jeux, et aussi pour son ombrage et ses bancs qui permettront de lire en toute tranquillité.

Le principe est simple, chacun pourra venir choisir un livre, le lire sur place ou bien le prendre et le rapporter ou pas, en remettre d'autres mais aussi échanger avec d'autres lecteurs.

Des « livres-voyageurs » en quelque sorte ! et pour toutes les générations.

D'accès libre, ce lieu sera un endroit de **convivialité,**

d'échange pour le « goût de lire ». **Ne boudez pas votre plaisir**, essayez de tarir votre soif de lecture à cette fontaine où l'eau de la littérature coule gratuitement.



Un point sur l'effarouchement

Comme nous l'avons annoncé en mai, **une campagne de régulation des pigeons** est actuellement en cours par « **Captur'Net** ». Cette entreprise vient une fois par semaine et a capturé en 1 mois et demi, 140 pigeons.

C'est déjà le 3ème barbecue !

Depuis 2015, le Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais organise son **barbecue** dansant le 1^{er} samedi d'août. Cette année, ce sera donc le **5 août, à partir de 19h30, Place Cail**, avec une Soirée Disco animée par un DJ, pour danser jusqu'au bout de la nuit.

Renseignements et réservations obligatoires auprès de l'association, tél 06.43.83.73.07.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de septembre. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr

Couleur à la une

N° 54
Juillet / Août 2017



« Les mots gentils ne coûtent pas cher. Pourtant ils accomplissent beaucoup de choses ». Blaise Pascal

Une prochaine réunion publique pour la présentation de l'AVAP

Un article dans Couleur Boutonne de juillet évoque l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) et la volonté de valoriser notre patrimoine. La présentation publique du contexte, des orientations, avant que le document final soit validé par le Conseil Municipal en septembre, aura lieu **mardi 11 juillet à 20h30 au Centre Culturel**.

Cette réunion publique sera l'occasion d'échanger autour de ces enjeux et de débattre ensemble.

Une convention pour la sécurité de tous

Le 15 juin dernier, **une convention** a été signée **entre la commune et le SDIS** pour permettre aux agents de la commune qui sont aussi pompiers volontaires, de pouvoir **intervenir en pleine journée** sur leur temps de travail. Ainsi, Sébastien Calandrau, Séverine Rousseau et Clarisse Brun (Service civique) pourront être au service de la population durant la journée, accompagnés des autres qui peuvent être aussi disponibles pendant cette période. **Cette possibilité facilitera énormément les interventions**, compte tenu des difficultés des centres de secours ruraux de disposer du personnel suffisant en pleine journée.

Il est encore temps

L'enquête publique pour le PLU est toujours en cours. Les règlements et plans sont consultables en mairie et il ne vous reste plus que 2 dates pour **rencontrer le commissaire enquêteur** qui pourra enregistrer vos demandes, vos remarques... : **le mardi 11 juillet et le lundi 17 juillet, de 14h à 17h à la mairie, place du Petit Maure**.



Conseils et Assistance :

Un épisode de canicule vient de se produire. Il peut se renouveler car l'été vient de commencer. Nous avons fait sur le panneau lumineux, Place Cail, un affichage, et appliqué les consignes données par la Préfecture. Par cet article, nous voulons vous rappeler que **le CCAS est à la disposition et à l'écoute des personnes isolées, âgées de plus de 65 ans ou handicapées**, en inscrivant leur nom sur un registre à la Mairie, lorsqu'elles ont pris contact avec ses services. Le CCAS contactera alors périodiquement toutes les personnes inscrites, afin de les conseiller sur les précautions à prendre en cas de grosses chaleurs, et assistance si besoin.

Ce registre comporte un **caractère confidentiel** et ne peut être communiqué qu'à Monsieur le Préfet, s'il le demande.

Nous demandons donc à tous les Chef-Boutonnais concernés, de nous appeler au 05 49 29 80 04, personnellement ou en confiant cette tâche à un proche, afin que sous 8 jours, nous adressions un accusé de réception validant leur inscription sur notre liste. Chacun doit veiller à aider autour de lui, à signaler les cas qu'il connaît, afin que **la solidarité rapproche toutes les générations** des habitants de notre commune.

A quoi ça sert ?

Dans notre dernière édition, nous évoquions la présence de nouveaux bancs, originaux, dans le site du château. Un banc est constitué de 2 mannequins en bois. Installés mi-avril, il aura fallu seulement 2 mois pour que l'un des mannequins soit décapité et de plus, ait un bras arraché...

Qu'on aime ou pas, **on se doit de respecter les biens publics !** Ces bancs sont l'œuvre de nos agents et il est inadmissible qu'un ou plusieurs individus viennent détruire ce travail.

L'imbécilité a des limites !

Un changement dans nos habitudes

Certains habitants ont réagi dernièrement sur « l'état » de nos cimetières. Depuis le début de l'année et, **conformément à la législation, aucun pesticide n'est utilisé**. Un article expliquait d'ailleurs cette démarche dans notre bulletin (Couleur à la Une) de mai.

La propreté de nos 3 cimetières sera toujours une priorité mais elle sera différente. La commune va entretenir prioritairement les espaces collectifs mais les « inter-tombes » sont privées et c'est avant tout aux différents responsables et propriétaires des tombes de gérer cette partie. La commune fera son maximum aussi mais ne peut être considérée comme la seule responsable. Nous comprenons parfaitement que cette nouvelle contrainte mécontente certains, mais cette problématique est la même dans tous les cimetières de France.

Soyez assurés que nos équipes font de leur mieux mais l'herbe pousse partout, en même temps...